

académie
Bordeaux



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde
éducation
nationale

Bordeaux, le 19 janvier 2015

Le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde

à

Mesdames, Messieurs

Service mutualisé de la
gestion administrative et de la
paye des enseignants
du 1er degré

DORDOGNE
GIRONDE
LANDES
LOT ET GARONNE
PYRENEES-ATLANTIQUES

Objet : Contrôle de scolarité 2014-2015
Enfant né entre le 1^{er} octobre 1994 et le 31 août 1999

Les éléments relatifs au maintien du supplément familial de traitement (SFT) sont soumis annuellement à un certain nombre de contrôles exigés de la Direction régionale des finances publiques.

Vous bénéficiez du SFT au titre d'enfants âgés de plus de 16 ans (ou les atteignant dans le courant de l'année scolaire 2014-2015), vous devez compléter pour chacun des enfants concernés, l'imprimé joint et l'adresser accompagné des pièces justificatives à la DSDEN de la GIRONDE – DRH 2 - **avant le 18 février 2015** en précisant votre département d'affectation.

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

J'insiste sur le respect du délai imparti car l'absence de ces documents à cette date entraînera une suspension des sommes versées depuis le 01/09/2014 jusqu'à la régularisation de votre dossier.

François COUX